

## Compte-rendu

Tables rondes / Groupes de discussion – 31 mai 2023

**Comment faire face lorsque l'on est élu(e) et en première ligne ?  
Quels réflexes adopter lorsque nous sommes confrontés à une situation  
complexe, voire de crise ? Que mettre en place pour les prévenir ?**



**TABLE 2**

Situations rencontrées	Solutions mises en œuvre ou proposées
Personne victime de violences	Contact avec une assistante sociale de la commune voisine (Morestel)
	Contacter la Commission Logement pour rechercher un hébergement d'urgence
	Sollicitation des permanences au CCAS
Situations d'urgence	Sollicitation de la police municipale
Situations présentées par la famille	Besoin de sensibilisation des familles

### **En discussion :**

- \* Les situations d'urgences ou de crise à régler très rapidement
- \* La problématique de la représentation de la santé mentale amenée par les médias qui engendre des blocages et méfiances
- \* La questions de l'accès aux droits
- \* Où trouver des informations, des ressources ?

### **Discussion avec l'ESMPI autour des équipes mobiles :**

- pour les personnes âgées : Equipe Mobile Géronto-Psychiatrie (Tél. 04 74 83 53 83)
- pour les personnes en précarité : Equipe Mobile Précarité Psychiatrie (EMPP) / Permanence d'Accès aux Soins de Santé (PASS) Psy (Tél. 04 74 93 85 68)

*Explication des différents recours aux soins ; équipes de l'aller vers qui s'adapte aux personnes par différentes approches.*

### **Prévention/actions collectives à mettre en place :**

- Action de prévention en milieu scolaire
- CLSM
- Participation aux SISM
- Formation PSSM pour les professionnels de première ligne
- Créer un Forum des aidants

### **Ressources évoquées et partagées :**

- PSYCOM
- Support crée par les jeunes du Conseil Municipal des Jeunes de Bourgoin-Jallieu

**TABLE 3**

Situations rencontrées	Solutions mises en œuvre ou proposées
Adolescents : peu de ressources, parents et pros démunis	Services sociaux sollicités en premier lieu (CCAS puis Département) ( <i>! les informations préoccupantes (IP) peuvent aussi concerner des adultes</i> )
Beaucoup de situations concernent les personnes âgées : isolement, Alzheimer	CCAS puis Département Equipes mobiles (Gérontopsychiatrie) notamment pour le retour à domicile – à voir si peuvent être interpellées suite à une hospitalisation ?
De moins en moins de médecins généralistes sur le territoire	Travail conduit par certains élus de mise en lien et rencontres directes avec les médecins traitants du territoire + recours médical (par ex SOS médecins) mais problème : pas de suivi. <b>Politique départementale</b> : financements d'IPA en santé mentale (au sein de l'ESMPI notamment à venir) + bourses d'études pour médecins libéraux + financement de mallettes de téléconsultation (IDE à domicile <-> médecin à distance)
Certaines situations restent bloquées	- Les Groupes d'Entraide Mutuelle (GEM) peuvent être d'un grand soutien par la pair-aidance (L'itinérant, OxyGEM, L'ABEILLE-VIE) - L'ESMPI cherche à développer une présence soignante (psycho/IDE) dans les maisons de santé pour plus de proximité
SDRE : impression des pros qu'il y en a de plus en plus (mais aucun élu concerné jusqu'à présent autour de la table)	Procédure à diffuser

**Pistes d'action évoquées :**

- Aménagement d'espaces favorables à la santé mentale
- Prise en compte de la santé mentale des jeunes : espaces de vie, d'échanges ; « collèges de demain » : espaces verts, lieux d'échanges.
- Développement du GEM itinérant (présent à ce jour sur les communes de Morestel, Crémieu, Montalieu-Vercieu) avec création d'une application smartphone pour rester en lien.
  - Prendre contact avec M. Lambert : [horslesmursni@proton.me](mailto:horslesmursni@proton.me) / 07 68 04 30 43
  - Mais aussi GEM L'ABEILLE-VIE (Bourgoin-Jallieu) : [abeille.vie@gmail.com](mailto:abeille.vie@gmail.com)
  - GEM OxyGEM (Villefontaine) : [oxy.gem38@gmail.com](mailto:oxy.gem38@gmail.com)
- Si création de maisons de santé, réflexion autour de la présence en ces lieux de professionnels de l'ESMPI (infirmiers et psychologues) pour plus de proximité : si intéressés, prendre contact avec **Mme Virginie LAGIER**, Directrice des soins, de la qualité et gestion des risques pour l'ESMPI / Fondation Georges Boissel, Tél : 04 74 83 53 / Mobile : 06 44 22 69 24.

**TABLE 4**

<b>Situations rencontrées</b>	<b>Solutions mises en œuvre ou proposées</b>
Une personne d'une trentaine d'années, crise, violence, problème de voisinage	Recours à la gendarmerie Médecin généraliste Préfet/sous-préfet Hospitalisation
Isolement, addiction	
Une dame âgée avec son fils : refus de soin, logement insalubre, hurlement/problème de voisinage	

***Pistes d'action évoquées :***

- Créer des coordinations de CLS/CLSM et CPTS
- Assurer des premiers bilans/évaluations psychiatriques qui peuvent être faits par médecins généralistes
  - Lancement de SDRE (si la personne se met en danger, met en danger les autres)
  - Sollicitation de l'Équipe mobile EMPP qui se déplace au domicile
- Créer un guide spécifique pour les élus autour de l'accompagnement social en ruralité

***Besoins évoqués :***

- Hébergement d'urgence / 115 (pas de moyens dans le nord-Isère)
- Développer l'habitat inclusif
- Donner plus de moyens aux Pompiers/gendarmerie
- Organisation d'une rencontre entre tous les acteurs ?

**TABLE 5**

<b>Difficultés présentées / besoins mentionnés</b>	<b>Actions mises en œuvre</b>
Difficultés liées au transport très importantes (SAMU, pompiers... ?) - Le trajet des ambulances ne peut excéder 30 min - Pas de SOS médecin dans le Nord Isère	Souvent, ce sont les élus ou les professionnels eux-mêmes qui font le trajet parce que personne ne veut/ peut se déplacer
Difficulté à avoir au téléphone ou un rdv avec les professionnels (psychiatres mais également assistants sociaux par exemple)	
Difficultés parfois à savoir ce qui relève du trouble/maladie psychique ou autres domaines <b>Ex:</b> addictologie, difficultés d'identification / à savoir vers quel professionnel se tourner ?	
Savoir ce qu'englobe la tutelle/ la curatelle (son rôle)	
Comment faire une SDRE ?	
Connaitre le rôle des différents professionnels : vers qui se tourner dans quelles situations ? Besoin de liens entre élus et professionnels de secteur	
Cas des « urgences programmées » : que faire lorsque les élus sont au courant des personnes qui vont mal mais ne sont pas en capacité d'agir avant la crise ?	

**Ressources partagées :**

- Ligne d'écoute – prévention du suicide : 3114
- Centres médico-psychologiques Adultes ou Enfants (*voir liste des structures ressources sur le territoire*)
- GEM (voir ci-dessus) : L'Itinérant, L'ABEILLE-VIE, OxyGem
- Equipes mobiles : Gérontopsychiatrie et Psychiatrie/Précarité
- Les aidants familiaux, notamment à travers l'association de l'UNAFAM : [38@unafam.org](mailto:38@unafam.org)

**Pistes d'actions évoquées :**

- Mener des actions d'aller-vers notamment par la prévention et pour éviter les situations d'urgence programmées
- Bénéficier d'une formation avec une juriste sur le secret professionnel partagé (une rencontre similaire a eu lieu sur Vienne) : pour savoir ce que l'on a le droit ou non de partager entre différents professionnels/ élus
- Bénéficier d'une formation sur la santé mentale pour les urgentistes (contacter l'IREPS sur les formations dispensées en Isère en matière de prévention du suicide : [contact38@ireps-ara.org](mailto:contact38@ireps-ara.org))
- Organiser des réunions de concertation interprofessionnelles et une soirée de rencontre interprofessionnelle avec des élus pour favoriser la coopération sur le territoire

- Monter un CLSM sur les Vals du Dauphiné
- Penser des actions sur la santé mentale au sein des centres pénitenciers (par exemple, des actions ont été réalisées dans la bibliothèque du centre de St Quentin Fallavier)

**TABLE 6**

<b>Situations rencontrées</b>	<b>Solutions mises en œuvre ou proposées</b>
Dame âgée dont santé mentale fluctuante	CCAS a trouvé une ressource par connaissance personnelle
Adopter la bonne posture pour accueillir les personnes (ex: en cas de violences intrafamiliales)	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Formation des agents</li> <li>- Formations au sein des Conseils Intercommunaux de Sécurité et de Prévention de la Délinquance (CISPD) quand ils existent</li> <li>- Association « Elus solidaires » sollicitée pour partage d'expériences</li> </ul>
Risque suicidaire	Visite à domicile du maire
Fragilité sociale, risque d'expulsion	Démarche curative plutôt que préventive
Fragilité psychologique	Signalement du maire
Hospitalisation / sortie / ré-hospitalisation : pas de service continu qui suit	
Petites communes, le maire est le premier interlocuteur (parfois, il n'y a pas de CCAS ou de services sociaux): risque de mise en danger de l'élu s'il se déplace ?	Appel aux forces de l'ordre => besoin d'un protocole d'urgence

***Pistes d'action évoquées :***

- Recours CISPD en cas de violences familiales (observées dans tous les milieux sociaux)
- Créer un répertoire-ressource « Situations d'urgence: quels médecins solliciter? Qui contacter? »
- Mettre en place un service qui réponde 24h/24, 7j/7 et qui oriente (*voir exemple de la Cellule Territoriale d'Orientation et de Parcours de Soins du patient (CTOPS) du Centre Hospitalier Alpes Isère à Saint-Egrève?*)
- Créer une antenne de l'association « Elus solidaires » dans le nord-Isère
- Travailler à la formation dans les écoles et lieux de vie (souvent le lieu de repérage de situations).
- Travailler avec les CCAS pour traiter les situations pour les communes où il en a un
- Former à l'écoute bienveillante
- Créer un protocole d'urgence (voir fiche-procédure SDRE conçue par l'ESMPI + envisager de l'adosser aux plans de sauvegarde municipaux ou mallettes d'urgence des élus ?)

## TABLE 7

### **Questionnements**

- \* Où s'arrête le rôle de l'élu, quand passe-t-il le relai ?
- \* Problématique cruciale du transport en zone rurale
- \* Comment détecter les personnes fragiles ?

### **Ressources/pistes d'action évoquées :**

- \* Version papier d'un annuaire des ressources en santé mentale en Isère et glossaire/sigles => RéPsy : <https://www.repsy.fr/sinformer-2/ressources/> (version numérique et actualisée à venir d'ici fin 2023)
- \* Groupe de Travail de l'Association des Maires de l'Isère ou à travers les Maisons France Services
- \* Raviver des cellules d'écoute (similaires à ce qui avait été mis en place par certains élus pendant le covid)
- \* Créer des CLSM : lieu de la concertation et de la collaboration et du traitement de situations individuelles (cellule d'alerte et de coordination autour de situations complexes)  
= >Comment le mettre en place ? Monter peut-être un premier groupe ?
- \* Mutualisation pour les petites communes (CCAS, CLSM, transports publics, etc.)
- \* Aller nous-mêmes à la rencontre des médecins généralistes, travailleurs sociaux, pompiers, pro du sanitaire, social, médico-social, etc.
- \* Bus Tremplin de l'association Tandem : [www.assotandem.org](http://www.assotandem.org)